



Compte rendu de l'Assemblée Générale du CIQ Cézanne-Vallée de la Torse

L'assemblée générale du CIQ Cézanne-Torse s'est tenue le samedi 01 mars à la Grande Bastide du Val St André devant une cinquantaine de personnes et en présence de Mrs Eric Chevalier, premier adjoint et Marc Féraud, chargé des espaces verts. La réunion a débuté à 14h30 et s'est terminée par un pot de l'amitié à 17h.

Les rapports financier et moral ont été présentés via le diaporama joint en annexe. Ce diaporama met l'accent sur les principales thématiques et enjeux du quartier que sont la plaine Nature, le Parc Naturel Urbain (PNU), le Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRIF), les questions de mobilité et les problèmes de la vie quotidienne.

La présentation du PPRIF d'Aix a suscité beaucoup d'intérêt car une partie non négligeable du quartier est concernée. Certaines incohérences du projet et surtout la non-prise en compte du rôle majeur que doit jouer la Société du Canal de Provence dans la lutte contre le feu, ont été signalées.

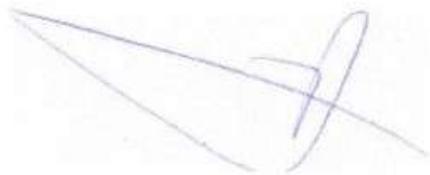
A l'issue de la présentation de la déambulation citoyenne initiée par les trois CIQ Cézanne-Torse, Pont de Béraud et St Jérôme-Cuques, la mairie a fait part de sa crainte qu'une publicité exagérée donnée au projet, notamment sur les réseaux sociaux, puisse engendrer un afflux de promeneurs et devenir source de désagréments pour les riverains. Sur le projet lui-même, présenté par les trois CIQ de mise en valeur du PNU, le CIQ Arc de Meyran a souhaité s'associer à la démarche pour y inclure la promenade le long de l'Arc. Le projet d'une application numérique est présenté comme un outil pouvant servir aux Aixois qui voudraient parcourir le PNU et s'informer sur la flore, la faune et la géologie des lieux parcourus.

Parmi les sujets de proximités abordés au cours de la réunion, la mise en place de postes de compostage dans la promenade de la Torse (lieu non clos) soulève la crainte que ces postes soient confondus avec un dépôt d'ordure par certains riverains. Le CIQ Cézanne Torse a réitéré le souhait d'attendre un retour d'expérience dans les parcs (notamment Jourdan et Rambot) pour se déterminer. Enfin la mairie annonce vouloir s'attaquer sérieusement aux dépôts de déchets sauvages en équipant les lieux de collecte de caméras de surveillance.

L'évocation des questions de mobilité a conduit Mr Chevalier à indiquer que le dossier de transfert de certaines voies routières de la métropole à la ville est maintenant finalisé (y compris le volet financier prenant en compte le fait que ces voies sont souvent dégradées) et va être inscrit à un prochain conseil municipal. Ce dossier concerne dans notre quartier le boulevard des Poilus et in fine la possibilité de prévoir une piste cyclable et la suppression de la « banquette » sise le long de l'Ecole Militaire pour permettre la mise en place d'un trottoir mieux dimensionné à cet endroit.

A la fin de la réunion, il a été mentionné qu'ENGIE avait informé des copropriétés du quartier d'un projet de distribution d'eau chaude destiné au chauffage des habitations du quartier, qui devrait voir le jour dans un avenir proche.

Michel Braunstein



Hubert Capes

